

**COMMUNAUTE DE COMMUNES SERRE-PONCON VAL D'AVANCE**  
**33, RUE DE LA LAUZIERE**  
**05230 LA BATIE NEUVE**

Membres en exercice : 33

Membres présents : 27

Procurations : 6

VOTES : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstention : 0

**DELIBERATION**  
**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 2024/7/34

**SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2024**

L'an deux mil vingt-quatre, le premier du mois d'octobre, à dix-huit heures, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance sous la présidence de Monsieur Joël BONNAFFOUX, dûment convoqués le vingt-cinq septembre deux mil vingt-quatre.

**Présents**

AUBIN Daniel, BAILLE Juliette, BARISONE Sébastien, BERTOCHIO Cédric, BETTI Alain, BONNAFFOUX Joël, BONNAFFOUX Luc, BOREL Christian, BREARD J. Philippe, CESTER Francis, CHIARAMELLA Yves, CLAUZIER Elisabeth, DURIF Marlène, ESTACHY Jean-François, EYRAUD Joël, FACHE Valérie, KUENTZ Adèle, LESBROS Pascal, MICHEL Francine, NICOLAS Laurent, OLLIVIER Vincent, PHILIP Michel, ROUX Lionel, SARRAZIN Joël, SARRET Jean, SAUNIER Clémence, SPOZIO Christine.

**Absents excusés**

ACHARD Liliane, CARRET Bruno, MAENHOUT Bernard, PARENT Michèle, SAUMONT Catherine, VANDENABEELE Magali.

**Procurations**

Mme ACHARD Liliane donne procuration à Mme SPOZIO Christine  
M. CARRET Bruno donne procuration à Mme DURIF Marlène  
M. MAENHOUT Bernard donne procuration à M. SARRAZIN Joël  
Mme PARENT Michèle donne procuration à M. ESTACHY Jean-François  
Mme SAUMONT Catherine donne procuration à M. CESTER Francis  
Mme VANDENABEELE Magali donne procuration à M. BONNAFFOUX Joël

Madame Christine SPOZIO est élue secrétaire de séance

**Objet : Signature du renouvellement de la convention de partenariat entre la Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance et Initiatives Alpes Provence**

Monsieur le président rappelle à l'assemblée que la structure Initiatives Alpes Provence s'attache à accompagner les entreprises dans leur installation. L'aide apportée concerne notamment l'accompagnement au montage de projet pour sécuriser les créations nouvelles.

La Communauté de Communes Serre-Ponçon Val d'Avance (CCSPVA) a déjà contractualisé un partenariat par délibération n°2022/1/23 en date du 09 mars 2022. Il convient aujourd'hui de renouveler ce partenariat pour 2025-2026 et 2027.

Il est précisé que la collectivité intervient dans le financement du fonctionnement de l'association sous la forme d'une subvention égale à 0,45 euros par habitant + 3% du montant des prêts d'honneur accordés en N-1 sur son territoire.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Approuve le renouvellement de la convention de partenariat avec la structure Initiatives Alpes Provence.
- Autorise le président à signer la présente convention (copie jointe à la présente délibération).
- Autorise le président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la convention et à entreprendre toutes les démarches qui en résultent.
- Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Fait et délibéré, les jours, mois et an susdit.

Le président de la Communauté de  
Communes Serre-Ponçon Val d'Avance

Monsieur Joël BONNAFFOUX

Le secrétaire de séance

Madame Christine SPOZIO



Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en préfecture le 03 octobre 2024

Et de la publication, le 10 octobre 2024

*(Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication).*